

## Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Service des cimetières

# **REVENTE CONDITIONNELLE DE 2025**

# FICHE DESCRIPTIVE DU MONUMENT FUNERAIRE N°2: CPL 32-257

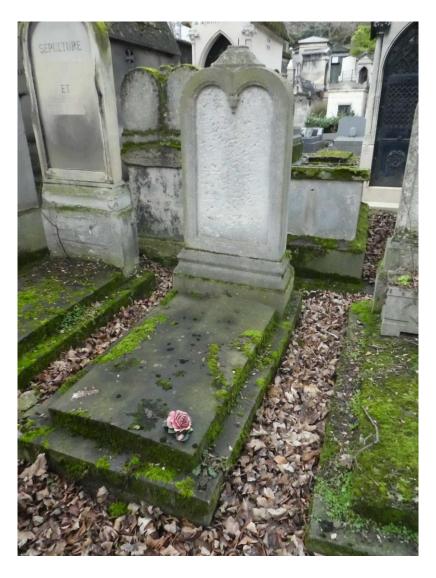
(Établie le 2/11/2025)

PRIX DE VENTE T.T.C.: 4 000 €

**Délai de restauration : 6 mois** (à compter de la signature du contrat sous seing privé par les deux parties) :

A - LOCALISATION: Cimetière du Père Lachaise (16, rue du Repos 75020 Paris)

Division n°: 32 Cadastre: 257





Plan général du cimetière : 32<sup>e</sup> division



Localisation du monument dans la division

### B – HISTORIQUE ET ANALYSE ARCHITECTURALE DU MONUMENT

Monument de 1846 (environ) inscrit au titre des Monuments Historiques et situé dans le site classé du cimetière de l'Est dit du « Père Lachaise », au cœur du « secteur romantique », en deuxième ligne du chemin Bernard.

**Analyse architecturale succincte :** Superficie de l'emplacement : 2m<sup>2</sup>.

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de  $2m^2$  en intramuros (en 2025) à ajouter au prix de vente du monument :  $976 \in (10 \text{ ans})$ ,  $3354 \in (30 \text{ ans})$ ,  $5260 \in (50 \text{ ans})$  et  $17668 \in (perpétuité)$ . NB. : les achats de concession se feront au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire.

Monument : sur soubassement, dalle à double pans adossée à une stèle en forme de tables de la Loi et couronnée d'un petit support pyramidal. Table de marbre gravée d'inscriptions aujourd'hui disparue. Elément de couronnement disparu (le goujon rouillé dépasse). Entourage métallique également disparue (traces de trous de fixation au niveau du soubassement). Absence de semelles. L'ensemble est en pierre calcaire (pierre de Saint-Leu). Surface usée (dégranulation) et soubassement brisé en tête.

**Caveau** : caveau de 2 cases de 50 cm de large réalisé en appareil régulier de pierres calcaires, disjointes, trop étroit pour cercueils contemporains. Profondeur, dont mètre sanitaire : 2 m.

Pas de remontée d'eau connue dans ce secteur.

Arbres de haute tige en surplomb.

Stationnement à proximité en véhicule impossible (étroitesse du chemin).

Voir les autres photos en annexe (par correction pour les familles, les gravures personnalisées sur le monument et/ou les tombes alentours sont masquées).

### C – RESTAURATION « A L'IDENTIQUE » DU MONUMENT

**ATTENTION :** tout candidat à l'acquisition est réputé avoir constaté par lui-même l'état général du monument et des éléments décrits, à l'exception du caveau (photos fournies), et ce avant de déposer un dossier de candidature. Les monuments et caveaux sont vendus en l'état et sans recours possible contre la Ville de Paris.

La restauration attendue du monument funéraire est dite « à l'identique » et interdit tout remplacement d'un élément ancien par un élément neuf, <u>sauf indication explicite du vendeur sur cette fiche ou désordre constaté en cours de chantier</u>. En cas d'éléments d'origine manquants, la ville de Paris indique l'action corrective ou substitutive.

Les 2 devis du dossier de candidature doivent <u>notamment et impérativement détailler les 5 points cidessous, estimer leurs coût T.T.C. et délai de restauration</u> (approvisionnement éventuel compris).

### Attendus de la restauration :

- 1. Conservation et restauration de la dalle et de la stèle par nettoyage (hydrogommage ou micro sablage), remplacement des goujons métalliques ferreux par de nouveaux résistants à la corrosion (acier inox), réfection des joints au mortier de chaux. Sur le haut de la stèle : retrait du goujon métallique avec ou sans comblement. Agrafes à remplacer par d'autres résistantes à la corrosion (acier, inox).
- 2. Conservation du soubassement en l'état sauf bloc de tête cassé qui doit être remplacé par un bloc de pierre calcaire de même nature que le reste du soubassement (teinte, grain, profils et dimensions).

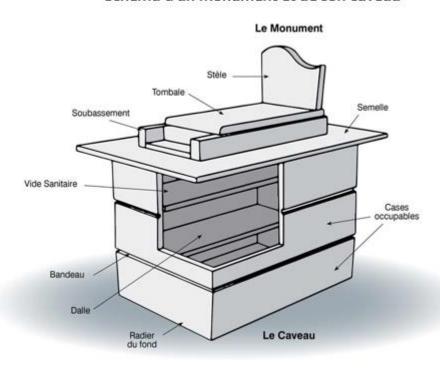
Attention : pas d'ajout de semelles possible dans cette partie du cimetière.

- 3. Table de marbre : restitution de la table disparue par une table de marbre blanc, libre de toute inscription, à insérer dans le cadre en réserve de la stèle.
- 4. Pas d'inscriptions apparentes mais à effacer éventuellement si personnalisées. Au choix au dos de la stèle, effacement ou conservation de la mention « Concession à perpétuité ». Toute gravure nouvelle est interdite tant que les deux conditions résolutoires de la vente du monument ne sont pas remplies (restauration du monument funéraire et acquisition d'une concession funéraire auprès de la conservation du cimetière).
- 5. Caveau : réfection et nombre de cases à la discrétion de l'acquéreur. Attention : les cases construites au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>è</sup> siècle sont généralement trop étroites pour accueillir les cercueils contemporains. Il appartient également à l'acquéreur de prendre toutes dispositions contre l'éventuelle croissance de systèmes racinaires de végétaux alentours et d'étanchéifier préventivement le caveau ou les cases éventuellement concernées. Si l'acquéreur souhaite remplacer le caveau par de la pleine terre, la construction d'une fausse case de 50 cm de profondeur a minima sous le monument est exigée par sécurité, afin de garantir la stabilité du monument dans le temps.

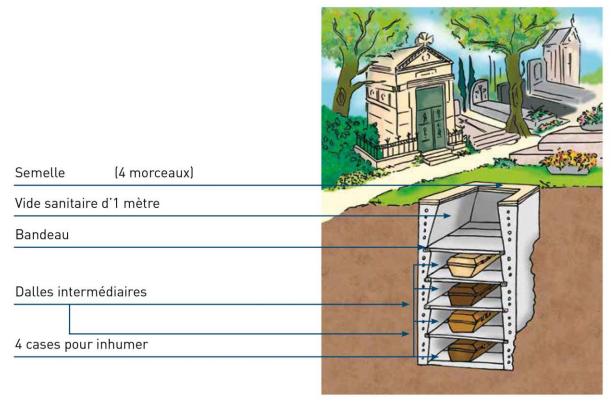
Validation des travaux sur tombeau protégé au titre des Monuments historiques : il appartient à l'acquéreur de satisfaire aux exigences règlementaires des Monuments Historiques (Code du Patrimoine). A priori, la « restauration à l'identique », sous réserve de l'avis final de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), réunit les conditions d'exigence requises si elle est de qualité.

# D - ANNEXES : informations générales sur le funéraire, photos supplémentaires

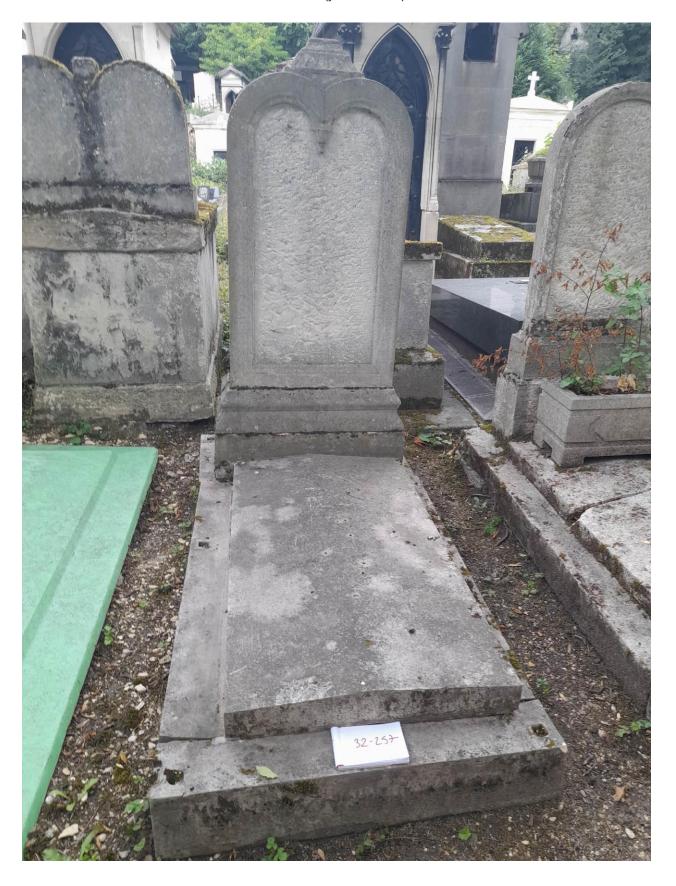
### Schéma d'un monument et de son caveau



### Schéma d'un caveau de 4 cases



NB. : le vide-sanitaire ne peut accueillir aucun cercueil (seulement des urnes le cas échéant). La semelle supporte et stabilise le monument. Elle délimite la concession et sécurise l'inter-tombe.















Caveau (juillet 2025)



### Visite du monument et des lieux

**AVERTISSEMENT :** Les cimetières parisiens sont anciens (début du 19ème). Ils sont très arborés, souvent pavés, en dénivelé. L'usager peut également être surpris par les cheminements, les racines, la hauteur des trottoirs, les escaliers, les murs de soutènement... L'accès en véhicule est limité de façon générale (conditions d'âge ou de handicap), voire impossible à proximité du monument (étroitesse du la voirie du  $19^{\text{ème}}$  siècle conçue pour les voitures à cheval). Il est donc indispensable de s'y rendre en pour vérifier que le monument et l'environnement conviennent.

### Pour accéder à ce monument :

- ✓ Départ de la porte principale du cimetière (28 ter, Bd Ménilmontant 75020 Paris)
- ✓ Remonter « l'avenue principale »
- ✓ Tourner à droite sur l'avenue du puits qui longe la conservation
- ✓ Continuer sur l'avenue Casimir Perier, puis tourner à droite sur le chemin Serré
- ✓ Suivre le chemin Serré sur 240m
- ✓ Au croisement des chemins Serré et Bernard, une 1ère marque rouge au sol marque le chemin Bernard et la direction à suivre (car il n'y a pas de panneau de division dans ce secteur)
- ✓ Continuer tout droit sur ce chemin Bernard sur 65m. La 32è division est sur le trottoir de gauche du chemin Bernard.
- ✓ Trouver la 2de marque rouge au sol, sur le chemin Bernard.
- ✓ A la marque rouge au sol, le monument est sur votre gauche, en « 2<sup>ème</sup> ligne », c'est-à-dire en 2è rangée de tombes (voir son plan de localisation ci-dessous et utiliser sa photo pour l'identifier).

Voir les 2 plans ci-dessous

### Plan d'approche





